

ORGANISMES DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Au Canada, les gouvernements provinciaux sont responsables de la gestion des ressources naturelles et de l'administration des terres qui couvrent souvent une superficie plus importante que celle de nombreux pays. Par conséquent, les dix provinces et les deux territoires ont élaboré des programmes de surveillance des ressources et d'administration des terres, perfectionnés et adaptés à leurs combinaisons exceptionnelles de ressources et de besoins.

Au cours des 10 dernières années, plusieurs provinces ont entrepris des programmes visant à élaborer des systèmes d'information foncière, principalement en raison de l'avalanche de données accessibles et de la nécessité du recours à des méthodes informatisées pour les traiter et les analyser. La nouvelle technologie a grandement amélioré les méthodes de collecte, de traitement, de stockage et de distribution des informations foncières. De nouvelles techniques de levés et de cartographie, comme le positionnement global et la télédétection, rendent possible la collecte rapide de grandes quantités d'informations foncières. De plus, les ordinateurs peuvent également traiter et stocker des quantités considérables d'information et distribuer ces données par communication électronique.

Avec l'avènement des SIG, tous ces types d'informations foncières peuvent être intégrés à un seul et même système, qui permet d'organiser la collecte, le traitement, le stockage et la distribution des informations foncières de façon à créer des applications diverses.

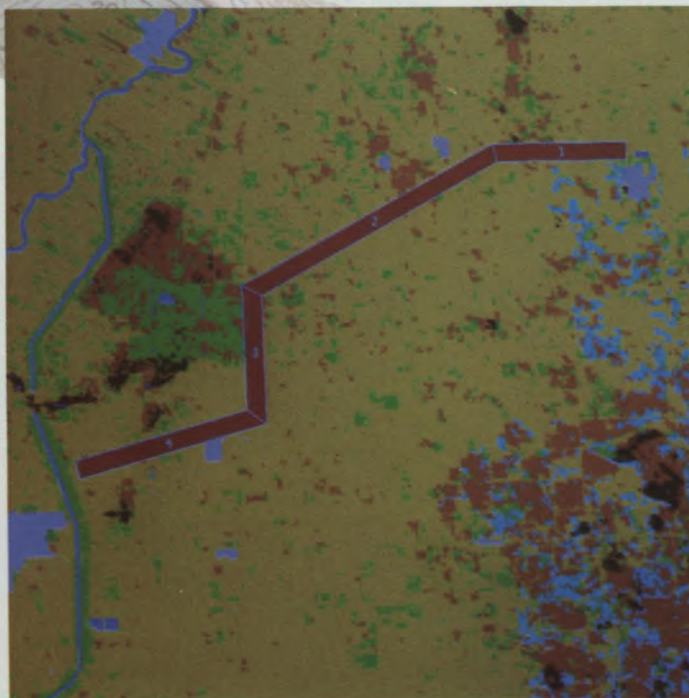
Le Canada a ouvert la voie avec la mise sur pied du Service du cadastre et de l'information foncière (SCIF) à l'intention des provinces maritimes. Le Service, appelé *Maritime Provinces Land Information Corporation* (MAPLINC), a

fourni une expérience d'apprentissage non seulement au Canada mais également à la communauté internationale.

Le Nouveau-Brunswick est maintenant un chef de file reconnu à l'échelle mondiale dans l'application et la gestion de l'information foncière. Cette province a lancé un projet visant à utiliser des ordinateurs pour intégrer l'information géographique à la foresterie, aux transports, aux sciences de la terre, à l'agriculture, aux zones côtières et aux milieux marins, ainsi qu'aux services municipaux. C'est en Nouvelle-Écosse que se trouve le *College of Geographic Sciences*, un établissement technique de renommée internationale qui se spécialise en géomatique. L'Île-du-Prince-Édouard, la plus petite province du Canada, fait actuellement des recherches sur des méthodes perfectionnées de télédétection pouvant s'appliquer à la gestion des ressources côtières et agricoles. Terre-Neuve accorde un grand intérêt à la géomatique, notamment dans l'application de technologies de pointe en matière de télédétection et de cartographie pour la gestion des forêts et des pêches.

Le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources concentre ses efforts sur deux domaines : la participation à la mise en application du plan provincial de géomatique, proposant une seule référence géographique, qui, dans ce cas, est à l'échelle de 1:20 000, et la réévaluation du programme de réforme cadastrale. Le programme proposé consistera à mettre à jour et à produire des cartes topographiques et cadastrales numériques et à développer le réseau géodésique de base.

L'Ontario a commencé à concevoir et à mettre en application des améliorations au Système d'enregistrement foncier de la province dès 1980. Le système amélioré, appelé Fichier informatisé d'enregistrement foncier de la province de l'Ontario (FIEF), utilise des fichiers numériques de cartographie foncière et des fichiers numériques de liste de titres. L'information relative à l'arpentage et aux limites des propriétés dans les fichiers de cartographie foncière est divisée en couches et reliée à la grille provinciale, et la cartographie foncière est rattachée au *Ontario Base Mapping*. Un seul identificateur foncier (PIN) est créé pour chaque propriété. Le PIN est l'étiquette sous laquelle l'information portant sur les titres de propriété est stockée, permettant aux bases de données foncières numériques fédérales,



Sélection de routes à distance au moyen du module d'analyse de corridors de LANDSCAN. LANDSCAN est un système d'analyse d'images numériques qui a été conçu par Applied Terravision Systems Inc.